MAIRIE DE ST-DERRIEN
BULLETIN MUNICIPAL
Juin 2021



Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie et fourrière animale de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00
Les gestes barrière et de distanciation sociale devront être respectés au sein de la mairie. Le port du masque est obligatoire.
02.98.68.52.44
Mail : **saint.derrien@wanadoo.fr**
Site Internet: ***www.saint-derrien.fr***





L'entreprise INEO interviendra **à partir du 21 juin 2021** pour procéder à **l'entretien de l'éclairage public**. Celui-ci pourra donc être allumé au cours de journée.

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Dispositif Maprocuration : Une nouvelle procédure est à disposition de chacun de façon dématérialisée sur **www.maprocuration.gouv.fr**

Modification du lieu de vote : Afin de respecter les consignes sanitaires actuellement en cours, le vote aura lieu à la **salle polyvalente**. **Apporter son stylo**.

Les personnes nouvellement inscrites recevront à leur domicile, par courrier, une carte d'électeur / d'électrice.

Offre emploi animateur / animatrice jeunesse

Les communes de St Servais et St Derrien recherchent **un(e) animateur-trice Jeunesse et Vie Sociale** pour un emploi à temps plein partagé entre les 2 communes.

Poste à pourvoir au **1er septembre 2021**.
Candidature à adresser pour le **15 juin 2021**.

Fiche de poste disponible en Mairie.

Foyer ar Stivell : remise des cartes d'adhérents

Les responsables du foyer ar Stivell vous informent que les **cartes d'adhérents 2021** sont arrivées nous prévoyons la distribution le **jeudi 10 juin de 10 à 11h30**.
Cette rencontre nous permettra de faire le point sur la **reprise des activités avec les conditions de fonctionnement dues au covid**. Quelques manifestations sont programmées. Nous vous les communiquerons en temps voulu.
Merci de vous déplacer pour récupérer vos cartes

Itinérance photographique « Livioù »



Cette exposition est le fruit d'un **partenariat** entre le cercle celtique Dañserien Lann Tivizio, la confédération Kenleur, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau et la Ville de Landivisiau, avec le soutien de la Région Bretagne.

Des **photographies d'avant 1950** ont été collectées et colorisées façon street-art pour être exposées sur **38 bâches sur le territoire de la CCPL et 11 collages sur la commune de Landivisiau**. Savant mélange de valorisation du patrimoine vestimentaire local et d'art contemporain, cette deuxième itinérance photographique invite à voyager **sur les 19 communes du Pays de Landivisiau**.

Elles sont visibles sur le pignon de la mairie.

Objectif « Sain Derrien »



Un projet écologique et solidaire

4 jeunes de la Commune, avec le soutien de la municipalité, vous proposent :
Dimanche 6 Juin de 10h à 12h une opération de **nettoyage de la Commune pour petits et grands** !
RDV au **parking du Plan d'eau avec gilets jaunes et gants**
Les sacs poubelles vous seront fournis.
Des petits groupes seront constitués selon l'âge des enfants.
Une sécurisation de la commune sera mise en place
Un **jeu pédagogique** autour du tri des déchets sera proposé à l'issu de la matinée.

La municipalité offrira le **pot de l'amitié** à l'issu, dans le respect des gestes barrières.
Ceux qui le souhaitent pourront partager un pique-nique dans les mêmes conditions.

Venez nombreux pour ce moment de convivialité !



Ecole Saint-Yves : relaxation pour les élèves





Les **classes de maternelle et CP** de l'école Saint-Yves participent à un cycle de relaxation, proposé par l'UGSEL 29, l'association sportive de l'Enseignement Catholique, et animé par Emmanuelle Coupé. Les élèves bénéficieront de quatre séances de pratique corporelle de bien-être à raison d'une toutes les deux semaines. Ils ont déjà découvert quelques postures de relaxation et ont pratiqué des massages par deux. L'objectif de cette intervention est d'apprendre aux enfants à prendre conscience de leur corps, à se relaxer, à bien respirer et à garder leur concentration. Les élèves ont été très réceptifs aux propositions dès la première séance.

Restos du cœur du Finistère : nouveau site internet

Dans **notre département** sont répartis **17 centres** de distribution alimentaire, mais pas que. En effet, nos centres proposent également des relais bébés, des vestiaires, des accompagnements sous forme de micro-crédits, certains proposent des vacances, des jardins de proximité, un coiffeur... A ces centres, s'ajoute un entrepôt départemental situé à Châteaulin et la direction départementale à Saint-Ségal.
Ce site internet, actualisé en permanence, permettra aux personnes en difficultés de retrouver rapidement le centre le plus proche de chez eux.

L'adresse du site internet est la suivante : https://ad29.restosducoeur.org/

Nouveauté sur les bacs jaunes de tri sélectif

Les jours de tempête, il n'est pas rare de voir des bacs jaunes renversés par le vent. Pour éviter de retrouver des déchets recyclables au sol, le service Environnement propose un kit à installer sur le bac pour maintenir le couvercle fermé.
L'élastique est à **mettre uniquement le jour de la collecte en cas de vent** pour limiter l'envol de déchets dans la nature et pour **éviter** des **manipulations supplémentaires aux équipes** de collecte.

N’hésitez pas à venir vous en procurer si vous habitez dans un secteur venté !



En pratique

Une question sur le tri sélectif, besoin d’aide pour améliorer votre tri ou pour réduire vos déchets, envie d’acquérir un composteur ? Contactez l’ambassadrice du tri au 02.98.68.42.41 ou par e-mail environnement@pays-de-landivisiau.com

Rappels consignes de tri

Le tri des emballages ménagers et du papier

En faisant le tri avec votre poubelle jaune, vous contribuez à la valorisation de vos déchets permettant leur réemploi, leur réutilisation par leur recyclage.

La poubelle jaune n’est pas une déchèterie.

Le centre de tri n’est pas à confondre avec une déchèterie. Les **erreurs de tri** peuvent occasionner des **dégâts matériels** allant jusqu’à la **casse** des **machines** et elles peuvent surtout **blesser** les **24 trieurs** qui travaillent au quotidien les mains sur le tapis de déchets ***(coupures** avec du verre*, ***piqûres** avec les seringues, …)*.

Plus dangereux, les **batteries** *(de voitures, de téléphones ou d’appareil portatif)* **sont à déposer en déchèterie**, mis avec le tri sélectif, elles deviennent dangereuses, pouvant causer des incendies allant jusqu’à la destruction du centre de tri. Chaque année des centres de tri partent en fumée dû à cette négligence.

Les erreurs récurrentes et où les déposer

- Masques, gants en plastique, essuie-tout, mouchoirs en papier ***=> sac ordures ménagères***
- Couches, protections hygiéniques, brosses à dents, coton-tige ***=> sac ordures ménagères***
- Textile : bottes, tongs, vêtements, portefeuilles, porte-documents ***=> borne de collecte***
- Piles ***=> borne de collecte***
- Jardinage : pot de fleur en terre cuite, tuyau d’arrosage ***=> déchèterie***
- Bricolage – Garage : bidon essuie-glace, tuyaux, disque, sac de mortier ***=> déchèterie***
- Divers objets de maison : éponge, cintre, horloge, plateau, bougeoir, porte-crayon, téléphone ***=> sac ordures ménagères ou déchèterie***
- Cageot ***=> déchèterie***
- Jeux enfant : livre, puzzle, véhicule, tube bulle de savon, cartes et images, figurines ***=> sac ordures ménagères ou déchèterie***

Pour éviter les erreurs, quelques gestes simples

- Vider correctement les emballages (sans les laver)
- Séparer les différents éléments d’un même emballage
- Mettre les déchets en vrac : ne pas les mettre dans un sac
- Ne pas emboiter les déchets les uns dans les autres

Le tri commence à la maison …

TOUS les emballages ménagers et le papier se trient

- **Les emballages en plastique** : bouteilles et flacons mais également les pots, barquettes, tubes, films, sacs et sachets plastiques
- **La cartonnette**
- **Les briques alimentaires**
- **Les emballages métalliques** : conserves, cannettes, aérosols, barquettes et *tous les petits alus* : capsules de café, capsules de bières, cerclages métalliques des bouteilles de pétillants, blisters de médicaments vides, papier aluminium des tablettes de chocolat, couvercles des pots, bocaux et bouteilles en verre, …
- **Le papier** : Journaux, magazines, publicités, courriers, …

TOUS ces emballages ménagers doivent être déposés bien vidés, en vrac - sans sac - non emboités et biens séparés, *c'est-à-dire, j'enlève l'opercule du pot de yaourt ou de la barquette de charcuterie, je sépare chaque élément du paquet de gâteau (cartonnette, film plastique et barquette plastique), j'enlève le blister des magazines et publicités avant de les jeter, … TOUT va dans le bac jaune mais séparément, sinon ils ne pourront pas être revalorisés.*

… et se poursuit au centre de tri

Une fois collecté, ces déchets sont acheminés vers le centre de tri - Triglaz situé à Plouédern où ils sont triés dans un premier temps mécaniquement puis ils terminent leur chemin sur le tapis de tri entre les mains des trieurs qui viennent parfaire le tri des machines. Ensuite, ils sont compressés et conditionnés en « balles » pour être transportés vers des unités de recyclage où ils seront transformés pour débuter leur deuxième vie.

Les déchets – emballages ménagers et le papier - y sont triés par famille :

- Papier
- Cartonnette
- Brique alimentaire
- Acier
- Aluminium
- Plastique transparent
- Plastique coloré
- Plastique opaque
- Film plastique

En pratique

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri au 02.98.68.42.41 ou par e-mail l.marc@pays-de-landivisiau.com

MFR Plounévez-Lochrist

Prépa-apprentissage : 16 -29 ans (entrée possible tout au long de l'année) – Accompagnement individualisé totalement gratuit et rémunération pour le bénéficiaire, en partenariat avec la mission locale du Pays de Morlaix.

Renseignements au 02.98.61.41.30

Site internet : www.mfr-plounevez.com

Journées d'informations sur toutes nos formations les **vendredi 4 juin et samedi 5 juin**, sur RDV avec un accueil individualisé, dans le respect des gestes barrières.

CCPL : première saison itinérante d'arts de rue : la « Belle Estivale »



PROGRAMMATION

Mercredi 16 juin à 11h - Prince à dénuder – Cie Ocus
Parking St Ildut, Sizun - Théâtre de rue - 45 minutes - Tout public (réservation obligatoire)

Samedi 19 juin à 18h02 Le Dédale Palace- Cie Ocus
Dimanche 20 juin à 16h16 - Le Dédale Palace- Cie Ocus
Sous chapiteau / Complexe du Gollen, Sizun – Théâtre d'anticipation - 1h45 - Tout public à partir de 10 ans (réservation obligatoire auprès du Fourneau)

Dimanche 11 juillet à 15h30 et 18h - Cheval lyrique - Cie L'art est cabré
Equipôle du Pays de Landivisiau, Plougourvest - Spectacle équestre - 30 minutes- Tout public (réservation obligatoire)

Samedi 31 juillet à 21h - Dark noz - Ensemble Eostiged ar Stangala
Place de la mairie, Guimiliau - Déambulation de rue et danse celtique - 50 minutes - Tout public (réservation obligatoire)

Samedi 21 août de 14h30 à 17h30 - Gaine Park - Cie du montreur
Site du Mougau Bihan, Commana – Atelier-spectacle – 45 minutes – Tout public (réservation obligatoire)

Samedi 21 août à 15h30 et 17h30 - Eau fil de soi - Pierre-Yves Prothais et Odile Barlier
Site du Mougau Bihan, Commana – Concert zen - 50 minutes - Tout public (réservation obligatoire)

En raison des contraintes sanitaires, les réservations sont obligatoires via le site https://www.weezevent.com/belle-estivale.

Conseil Municipal du 31 mai 2021

Afin de lutter contre la propagation du Covid-19 et pour respecter les consignes, la réunion se déroule à la salle polyvalente.
Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2021.
Monsieur le Maire décide de débuter la séance dans l'ordre suivant :

Monsieur Adrien GALLO, SDEF, présente aux élus la réflexion envisagée sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar multisports.

1 – Amendes de police 2021
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déposer un dossier de demande de subvention pour 2021.

2 – Participation aux frais de fonctionnement de l'école de SAINT-SERVAIS
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 6 709,88 € pour l'année scolaire 2020/2021 pour 9 élèves domiciliés à SAINT-DERRIEN et scolarisés à SAINT-SERVAIS.

3 – Divers devis
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter plusieurs premiers devis relatifs aux travaux d'aménagement du local infirmiers pour un montant total T.T.C de 21 056,05 €.

4 – Décision modificative n° 1 – budget commune
Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire les virements de crédits suivants sur le budget commune de l'exercice 2021 – en section d'investissement

CRÉDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21568	102	Autres matériels et outillages	723,48 €

CRÉDITS A RÉDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	86	Installations, matériel et outillage technique	723,48 €

5 – Questions diverses

- Mme Charlotte TROUILLE et M. Laurent KERRENEUR ont été désignés lors du tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022.
- 2ème itinérance photographique de la CCPL à découvrir sur le pignon de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.
Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 6 juillet 2021 à 20h00.



Nous recherchons une personne avec de l'expérience auprès des enfants, il s'agit de **prendre en charge un enfant de 8 ans et deux petites filles de 2 ans et demi**. Nous souhaitons trouver une solution à partir du mois de **janvier** : soit à domicile pour les 3 par le biais de CESU, soit une assistante maternelle agréée pour nos deux filles en périscolaire et les vacances scolaires. N'hésitez pas à nous contacter au **06 81 30 23 27**.

***NB** : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.*

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien

Le prochain bulletin paraîtra début juillet 2021. Merci de faire parvenir vos articles avant le 20/06/2021.



Préparer sa vie étudiante

santé, logement, financement, ...



Jeudi 10 juin à 18H

Graziella Melchior, Députée du Finistère

vous invite à une visioconférence

avec le CROUS, l'UBO, les organismes sociaux et bancaires, la formation par alternance...

Voici le lien pour participer à la réunion Zoom :

https://us02web.zoom.us/j/83511099581?pwd=UitCRmFJa3QzWDZZZ1NCUW9KMFdpUT09

ID de réunion : 835 1109 9581 / Code secret : 814322

ENTENTE SPORTIVE

LA FLECHE

Entente Sportive La Flèche

Organise des séances d'entraînement au mois de juin 2021 (essai sur réservation)

Vous aimez le sport
Vous avez plus de 3 ans
Vous souhaitez découvrir le handball
Alors n'hésitez pas à participer à des séances d'entraînement en toute convivialité et dans le respect du protocole sanitaire



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

Solenne 07,82,35,92,24
Céline 07,67,42,60,55
Patricia 06,32,46,13,55